



Accès à un appartement en location

Par **liddes**, le **15/10/2010** à **18:10**

Bonjour,

En tant que propriétaire ayant en location un appartement en location depuis 1944, je n'ai jamais pu avoir accès pour constater l'état de ce logement : or l'occupant est âgé et n'a jamais fait de travaux : l'appartement est dans un état d'hygiène redoutable et sans aucun confort. Quel argument puis-je utiliser pour pouvoir jeter un coup d'œil à l'intérieur? Merci